

Arts, Cultures & Prévention

Une expérimenta- -tion de 3 ans sur l'accès aux arts & à la culture pour les jeunes accom- -pagnés par les éducateurs de rue



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

UN PROGRAMME DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE



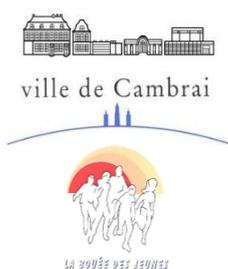
FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

MIS EN ŒUVRE AVEC LA COORDINATION DE L'APSN



APSN
Centre de ressources
de la prévention spécialisée

PAR LES BINOMES
CLUBS DE PREVENTION/STRUCTURES CULTURELLES
PARTENAIRES



Espace Croisé
Centre d'art contemporain



EN PARTENARIAT AVEC



SOMMAIRE du DOSSIER DE PRESSE

- I. Principes et postulats du programme Arts, Cultures et Prévention
- II. Présentation des partenaires
- III. Retour sur la troisième année de programme
- IV. La soirée de restitution
- V. Les suites de l'expérimentation

Annexes – Présentation de la Fondation Culture & Diversité

Annexes – Présentation de la Prévention Spécialisée et du Centre ressources APSN

I. PRINCIPES ET POSTULATS DU PROGRAMME ARTS, CULTURES ET PREVENTION

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme « Arts, Cultures & Prévention » est un programme pluriannuel, expérimental et citoyen qui a pour objectif l'accès aux arts et à la culture des jeunes accompagnés par les éducateurs de la prévention spécialisée.

Il se déroule sur trois années, de 2016 à 2019, dans le Département du Nord.

Six binômes de terrain issus du champ de la prévention spécialisée et de celui des institutions culturelles locales du Nord travaillent ensemble pour mettre en œuvre sur six sites du département des actions de sensibilisation culturelle et de création artistique pour et avec les jeunes.

Pendant 3 ans, ces acteurs, qui disposent d'un budget, d'un suivi méthodologique et de formations, ont comme seule consigne d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture :

- Définir les besoins et les envies de jeunes accompagnés par les éducateurs de la prévention spécialisée par un diagnostic terrain réalisé ensemble,
- Concevoir ensemble les modalités et le calendrier des actions culturelles et artistiques dans le cadre des valeurs républicaines en direction de ces publics de la prévention spécialisée,
- Mener conjointement le programme ainsi défini.

PARTIS PRIS DU PROGRAMME

Ces postulats méthodologiques (budget, suivi méthodologique et formations assurées sur trois ans) visent à permettre aux professionnels de travailler sur la durée et dans la sécurité de l'expérimentation.

En tant qu'expérimentation, le dispositif intègre donc une forme de flexibilité pour permettre à chacun de s'approprier la démarche et de co-construire un projet adapté aux spécificités des parties-prenantes et des territoires d'intervention :

- Consignes très « ouvertes »,
- Partir d'une page blanche,
- « Droit à l'échec »,
- Propositions issues des besoins du « terrain »,
- Liberté sur l'orientation artistique des projets déployés.

En tant qu'expérimentation également, le dispositif accompagne au mieux les binômes dans leur action par :

- Un budget sécurisé annuel comprenant une partie possible de frais de fonctionnement,
- Deux journées de regroupement par an, avec tous les acteurs du projet, permettant échanges de bonnes pratiques et formations,
- Un suivi permanent par la coordination permettant aide méthodologique, suivi budgétaire, intermédiation entre les membres des binômes,
- Une évaluation précise des actions afin de publier un « livre blanc » afin de diffuser les bonnes pratiques issues de l'expérimentation.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme Arts, Culture et Prévention structure ses objectifs sur 3 dimensions concomitantes :

Pour les PUBLICS de jeunes accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisée

PERMETTRE UN MEILLEUR ACCES A LA CULTURE ET AUX ARTS

- Pour développer l'autonomie et faciliter l'insertion des jeunes,
- En facilitant leur accès au droit commun,
- Dans un objectif de cohésion sociale et de vivre ensemble,
- En menant des actions culturelles de qualité.

Pour les PROFESSIONNELS de la culture et de la prévention

SAVOIR MÊLER L'ACTION CULTURELLE AUX PRATIQUES SOCIALES

- Par la création d'actions avec les jeunes,
- Par le côtoiement de professionnels d'un autre secteur dans la durée,
- Par l'apprentissage de nouvelles pratiques professionnelles,
- Par un accompagnement méthodologique et des journées de regroupement biannuel de formation.

Pour les INSTITUTIONNELS

DIFFUSER UNE METHODOLOGIE D' ACTIONS NOVATRICE DANS L'ACCES AUX ARTS ET A LA CULTURE AFIN DE CONTRIBUER AU RAPPROCHEMENT DES ACTEURS DU CHAMP SOCIAL ET CULTUREL

- Décrire, formaliser, évaluer les actions expérimentales et leurs conditions d'émergence et de succès,
- Diffuser le livre blanc afin de capitaliser et d'essaimer,
- Participer à une meilleure formation des acteurs sociaux aux « outils culturels » et des acteurs culturels aux publics éloignés.

II. PRESENTATION DES PARTENAIRES

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Le programme Arts, Cultures & Prévention est une expérimentation de la Fondation Culture & Diversité mise en œuvre avec la coordination de l'Association de la Prévention Spécialisée du Nord (APSN) : ces deux acteurs, porteurs et opérateurs, constituent la cellule de coordination du programme, qui accompagne les binômes dans la poursuite de leurs actions. Ce programme est mené en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), la Direction des Affaires Culturelles des Hauts de France et la Préfecture de la région Hauts-de-France dans le cadre de la politique de la ville. L'ensemble de ces partenaires constitue le Comité de Pilotage du Programme.

La Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Fondation d'entreprise de Fimalac, créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 35 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

Les programmes de la Fondation visent un double objectif :

- en faveur de l'égalité des chances, ils facilitent l'accès aux études supérieures culturelles ou artistiques d'excellence.
 - en faveur de la cohésion sociale, ils permettent la sensibilisation culturelle, la pratique artistique et l'apprentissage des connaissances.
- **La Fondation Culture & Diversité conçoit, développe et finance le programme Arts, Cultures et Prévention. Elle est avec l'APSN coordinateur du programme.**

L'APSN - Centre ressources de la prévention spécialisée du Nord, intervenant sur le département du Nord, mais aussi nationalement, s'est donnée, en 1986, un projet de fédération visant à promouvoir et développer l'action de prévention spécialisée.

Elle rassemble 11 associations adhérentes, soit 300 professionnels de la prévention spécialisée, dont elle est la tête de réseau départementale.

L'APSN est également un centre de ressources ayant pour missions :

- la professionnalisation par la formation, des salariés et des bénévoles associatifs,
- la réalisation et capitalisation de travaux d'études et de recherche, dans le champ de la jeunesse,
- le soutien à la mise en place de projets sur les territoires,
- l'analyse de l'activité par l'accompagnement et la production d'outils dédiés.

En 2015, elle est à l'initiative du collectif "Ensemble on fait quoi ?", qu'elle coordonne et dans lequel elle a travaillé au développement de ressources pédagogiques sur la prévention de la radicalisation.

→ **L'APSN est coordinateur et opérateur sur le terrain du programme Arts, Cultures et Prévention.**

La délégation interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), placée, depuis novembre 2014, sous l'autorité du Premier ministre a pour mission de donner une nouvelle impulsion à l'action publique en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT.

→ **La DILCRAH participe au financement des actions de formation des professionnels.**

Dans le Nord, comme dans 5 autres départements de France, un **Préfet délégué pour l'égalité des chances** seconde le Préfet dans son rôle de coordination et de mise en œuvre des politiques de l'État en matière de cohésion sociale, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations. A cette fin, il est chargé d'animer et de coordonner les relations avec les associations, l'ensemble des acteurs de l'intégration, les dispositifs de l'État dans le domaine de l'emploi en relation avec les entreprises, de l'accompagnement éducatif, du logement, de la rénovation urbaine et de favoriser l'intégration des populations immigrées.

Le Préfet joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre de la politique de la ville : il a en charge la programmation financière (90 % des crédits sont déconcentrés) l'animation et la mise en cohérence de l'ensemble des démarches et leur évaluation. Depuis le 23 mai 2014, la mission politique de la ville est rattachée auprès du Préfet délégué pour l'égalité des chances et assure le pilotage administratif et financier de la politique de la ville dans le Nord. Par ailleurs, les délégués du préfet incarnent l'État dans les quartiers et sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs locaux.

→ **Le Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Hauts-de-France a préconisé à la Fondation l'APSN comme partenaire et contribue par ses conseils au bon déroulé du Programme Arts, Cultures et Prévention.**

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France – service déconcentré du ministère de la Culture – placée sous l'autorité du Préfet de région, est chargée de conduire et mettre en œuvre la politique culturelle de l'État sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France, dans le cadre des orientations fixées au plan national par le ministère de la Culture.

Ses missions couvrent l'ensemble des champs d'action du ministère :

- la connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines et des espaces protégés,
- la promotion de l'architecture,
- le soutien à la création et à la diffusion artistique dans toutes leurs composantes (musique, théâtre, danse, arts plastiques),
- l'éducation artistique et culturelle et la démocratisation de la culture,
- le soutien à la lecture et au cinéma,
- le développement et la valorisation des contenus et services culturels numériques.

Au-delà de la délivrance d'autorisations réglementaires la DRAC propose son expertise et ses conseils techniques aux différents partenaires.

→ **La DRAC Hauts-de-France contribue au choix des structures culturelles et à leur accompagnement dans le cadre du programme, notamment à travers un financement de la présence des artistes dans les actions avec les jeunes.**

LES SIX BINOMES DE TERRAIN



Scène conventionnée danse et théâtre située à Armentières, **le Vivat** diffuse la création artistique chorégraphique, théâtrale et musicale, soutient les jeunes artistes et développe des collaborations avec de nombreuses structures sociales et culturelles, d'insertion ou se soin.

Association créée en 1982, **Antidote** est positionnée sur le champ de l'insertion par l'activité économique, de la prévention spécialisée et de l'animation spécialisée sur les territoires d'Armentières et d'Houplines.



Implanté à Vieux-Condé dans le bassin minier du Valenciennois, **le Boulon** est un espace de vie et de création artistique labellisé « Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public ». Occupant une ancienne boulonnerie, l'association cultive depuis plus de vingt ans une relation complice et sensible entre les artistes, les publics et la cité.

Créé en 1973, **le Capép** apporte son concours pour l'émancipation de chacune et de chacun dans sa vie sociale, professionnelle, culturelle et citoyenne sur le bassin du Valenciennois à partir de ses quatre services : la formation, l'insertion, l'accompagnement vers l'emploi et la prévention spécialisée.



Salle de concerts emblématique de la ville de Roubaix, **la Cave aux poètes** demeure un espace ouvert à la création et à la diffusion de concerts aux styles éclectiques : électro, pop-rock, rap, chanson, folk... et privilégie l'émergence de jeunes talents et des nouvelles pratiques musicales.

Horizon9 mène des actions de prévention sur les villes de Roubaix, Hem, Wattrelos et Lys-Lez-Lannoy. Son action est avant tout une intervention éducative et sociale qui doit permettre de développer l'autonomie et faciliter l'insertion des jeunes et des familles en rupture avec leur milieu.



Centre d'Art contemporain implanté à Roubaix, la mission de **l'Espace Croisé** réside dans l'accompagnement des artistes dans leur démarche de création orienté vers la recherche, la prospection et l'expérimentation. Ces productions d'œuvres nouvelles se doublent d'un temps d'exposition et de médiation.

L'AEP (Association d'Éducation et de Prévention) intervient dans le champ de la prise en charge des personnes addictes et de la prévention spécialisée. A travers ces deux champs d'intervention elle œuvre au développement et à la promotion des personnes accueillies sur les villes de Fourmies, Caudry et Roubaix.



Installé dans l'hôtel de Francqueville (1720), le **Musée des Beaux-Arts de Cambrai** compte l'une des plus riches collections du Nord s'échelonnant de la préhistoire au XXIème siècle : Patrimoine de Cambrai, peinture des Pays-Bas de la fin du XVIème et du XVIIème siècle, l'art du portait et du paysage, mouvement d'abstraction géométrique et renouveau esthétique du XXème et XXIème siècles.

Basée sur le Cambrais et le Douaisis, l'action du service de prévention spécialisée de **la Bouée des Jeunes** tend à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement, de restaurer le lien social et de favoriser l'insertion socio-professionnelle.



En 2015, l'Hippodrome Scène nationale de Douai et le Théâtre d'Arras, scène conventionnée, fusionnaient pour devenir **TANDEM Scène nationale**. TANDEM privilégie le croisement des arts et la découverte des courants artistiques incontournables de la scène européenne et internationale. Ouvert au soutien à la jeune création contemporaine comme à des spectacles de référence, TANDEM coproduit et accueille des spectacles sur 6 plateaux répartis à Arras et Douai, formant un ensemble scénique exceptionnel complété d'un cinéma classé Art et Essai.

Créée en 1962, à l'initiative de bénévoles engagés dans l'éducation populaire, l'association **Rencontres et loisirs** vise à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, politiques et sociales dans lesquelles les individus sont coauteurs de leur avenir. Son action est tournée prioritairement vers ceux qui sont en risque de marginalisation ou en rupture dans un but d'insertion sociale, d'accès à une qualité de vie digne et autonome.

III. RETOUR SUR LA TROISIEME ANNEE DE PROGRAMME

La mise en place du programme « Arts, Cultures et Prévention » a nécessité plusieurs semaines de rencontres et d'interconnaissance des professionnels impliqués – éducateurs de la prévention spécialisée et médiateurs culturels –, afin de permettre une meilleure compréhension du travail de l'autre, ainsi qu'une phase de mobilisation des publics.

Les deux premières années ont majoritairement été consacrées à des actions de sensibilisation, pendant lesquelles les jeunes ont découvert programmations, expositions et spectacles, et a été construit un parcours du spectateur. Elles ont aussi permis de mettre en place des actions de pratiques artistiques, durant lesquelles les jeunes ont été acteurs et ont pu découvrir une ou des pratiques artistiques, qu'elles soient ponctuelles ou en ateliers réguliers.

Pour la troisième année, et sans que cela n'ait été imposé, tous les binômes ont choisi de faire appel à un ou des artistes afin de pérenniser une présence artistique sur la durée et de mettre les jeunes en position de co-création dans l'objectif d'une restitution finale sur leur territoire.

L'ensemble des trois années d'action seront analysées dans le livre blanc. La soirée de restitution du 15 juin 2019 se fera plus particulièrement l'écho du travail fait avec les artistes tout au long de la troisième année par les 6 binômes.

ANTIDOTE/LE VIVAT A ARMENTIERES

Accompagnés par Scheherazade Zambrano et Marcelle Bruce, de la compagnie La Malagua, les jeunes collégiens accompagnés par Antidote et le Vivat ont pu participer à des ateliers hebdomadaires d'expression corporelle. Partant de leur propre travail sur la décolonisation des corps, les artistes ont amené les jeunes à se questionner sur le renversement de leur point de vue, et sur la place de leur corps dans l'espace. Pour enrichir ce travail au long cours, l'ensemble du groupe est parti une semaine à Madrid, afin de découvrir une autre culture et de modifier leur perspective. Une restitution de l'installation chorégraphique finale aura lieu sur la scène du Vivat.

AEP/ESPACE CROISE A ROUBAIX

Les jeunes filles accompagnées par l'AEP et l'Espace croisé ont souhaité aller questionner leurs libertés, comparer leur vie à celle des garçons, de personnes vivant dans d'autres quartiers. Pour construire cela, elles ont fait appel à l'artiste Rossella Piccinno qui s'est chargée de guider le processus de co-création au travers duquel les filles peuvent exprimer leur voix. Des entretiens individuels ont été réalisés, au cours desquels, face caméra, chaque jeune a formulé tour à tour des témoignages et des réflexions sur le manque de liberté auquel les filles sont soumises, souvent par leurs frères, afin de les « protéger » et « défendre leur propre fierté » dans le quartier. Dans une deuxième phase elles sont passées d'interviewées à intervieweuses, lors de micro-trottoirs réalisés sur le terrain, allant de leur quartier à d'autres quartiers populaires, mais aussi à la rencontre d'un public diversifié rencontré en plein centre de Lille, comme à Marseille. Ce voyage de 4 jours dans le Sud a permis de filmer les jeunes filles dans un cadre fantasmagique, en mettant en scène leur vie sans le regard des autres, sans les attentes dictées par la culture, la religion ou la tradition, une vie où elles seraient libres de marcher la nuit.

RENCONTRES & LOISIRS/TANDEM – SCENE NATIONALE A DOUAI

Deux groupes de jeunes se sont formés lors de cette dernière année de travail. Un groupe de 10 adolescents a travaillé avec Kathleen Fortin, de la compagnie La Bande Passante. Suite à un travail théâtral hebdomadaire, ces jeunes sont partis découvrir le Maroc tous ensemble, et ont choisi de restituer leurs réactions et leurs émotions sous forme de spectacle sur la scène du TANDEM au début du mois de mai 2019.

Le deuxième groupe, composé de huit jeunes adultes, a travaillé sur le thème de la rencontre. Accompagnés par les artistes de la Compagnie Théâtre du Prisme, et notamment Capucine Lange et Olivier Favier, ils sont partis à la découverte de la Bretagne : le matériel récolté lors de cette exploration sert de base à une mise en scène théâtrale, également restituée sur la scène du TANDEM au début du mois de mai 2019.

BOUEE DES JEUNES/MUSEE DES BEAUX-ARTS DE CAMBRAI

Les jeunes accompagnés par la Bouée des Jeunes et le Musée des Beaux-arts ont pu découvrir de nombreux lieux culturels lors des deux premières années, axées sur le parcours du spectateur et la découverte du musée. Passant à la pratique, ils ont travaillé avec Julie Maresq, photographe, pour découvrir les œuvres présentes dans le musée, et les mettre en valeur via la photographie. Chaque jeune s'est intéressé à une œuvre de son choix, qui a été réinterprétée par l'artiste lors d'un travail photographique où les jeunes ont été mis en scène dans leur environnement personnel, en reprenant une pose, ou un détail de l'œuvre initial. Le résultat de ce travail a servi de base à la communication sur la réouverture du musée en octobre 2018, notamment grâce à un affichage à travers la ville. La troisième année leur a également permis de passer de l'autre côté de la caméra lors d'ateliers de pratique photographique, afin de devenir à leur tour photographes des œuvres du musée.

CAPEP/LE BOULON A VALENCIENNES

Pour cette dernière année d'expérimentation, un nouveau groupe de jeunes a été constitué. Sous l'impulsion de la compagnie La Voyageuse Immobile, les jeunes adolescents se sont investis dans la création d'un spectacle sur l'Odysée. Des ateliers hebdomadaires ont permis de les impliquer sur tous les aspects du spectacle : création des éléments de décor avec une plasticienne, création des éléments sonores avec un musicien, écriture et mise en scène du spectacle avec les conteuses et comédiennes de la compagnie. Deux week-ends de travail au printemps et un séminaire de création ont permis de compléter cette réalisation, présentée sous forme de déambulation théâtrale et musicale dans le quartier.

HORIZON 9/LA CAVE AUX POETES A ROUBAIX

Les jeunes accompagnés par Horizon 9 et la Cave aux Poètes souhaitaient développer leur pratique musicale. Les deux premières années ont mêlé parcours du spectateur et travail sur leur pratique du hip-hop (chant, son, graphisme). Pour finaliser cette aventure, l'organisation d'un concert leur a été confiée : de la communication à la production, en passant par l'accueil, les jeunes se sont investis pour permettre la venue de plusieurs artistes à la Cave aux Poètes. En parallèle, des ateliers d'écriture avec l'artiste Ismaël Métis leur ont permis de proposer des créations sur scène, en première partie.

IV. LA SOIREE DE RESTITUTION

C'est l'aboutissement d'une aventure de trois années... Trois années durant lesquelles les jeunes accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisée se sont nourris de culture : de visites d'expositions en concerts, en passant par des ateliers de danse, de théâtre ou de chant, des rencontres avec des artistes et même des séjours à l'autre bout de la France ou à l'étranger, ces jeunes ont noué des relations de long terme avec une structure culturelle de leur territoire. Pour clore ce beau voyage, une cinquantaine de jeunes, petits et grands, ont été accompagnés cette dernière année par des artistes venus de tous horizons pour créer des projets de restitutions dansées, chantées, photographiées, ... et pour présenter sur la scène de l'Hippodrome de Douai un condensé des rencontres et des actions menées depuis 2016.

Plongée dans l'Odyssée, film engagé, ou encore travail chorégraphique sur la verticalité, autant de moments qui feront de cette restitution pluridisciplinaire une soirée pleine de joie et d'émotions !

Le 15 juin, après avoir bénéficié pendant trois ans d'actions culturelles et artistiques, une cinquantaine de jeunes présentera le spectacle de restitution du programme sur la scène de l'Hippodrome de Douai.

Lors d'un spectacle pluridisciplinaire, les jeunes, âgés de 10 à 25 ans, présenteront tour à tour des extraits de leurs propres restitutions, emmenant les spectateurs à travers sept voyages :

- *Ometeotl : stratégies chorégraphiques pour voyager*, une installation chorégraphique travaillant sur la posture du corps ;
- *Je marcherai la nuit*, une projection du teaser de l'enquête documentaire menée par neuf jeunes filles sur l'égalité filles/garçons.
- *Nos bouts du monde*, une projection retraçant le voyage de huit jeunes, partis en Bretagne à la rencontre de l'autre ;
- *Premier Voyage*, une restitution théâtrale des jeunes partis en séjour de découverte au Maroc ;
- *L'Odyssée... en speed !*, une restitution théâtrale et musicale du projet des jeunes Valenciennois autour du mythe de l'Odyssée ;
- Une restitution photographique et scénographiée du travail mené par les jeunes autour de l'exposition *L'intime et le monde* du Musée des Beaux-Arts de Cambrai ;
- *Poètes à l'Horizon*, une restitution d'ateliers d'écriture et de spoken-word.

Ce spectacle de restitution est inventé en partenariat avec la Générale d'Imaginaire et ses artistes associés.

Le spectacle se déroulera le :

Samedi 15 juin 2019 de 19h30 à 21h
Spectacle suivi d'un cocktail
à l'Hippodrome de Douai / TANDEM Scène Nationale
Place du Barlet 59500 Douai

TANDEM

L'entrée au spectacle est gratuite, sous réserve d'inscription à l'adresse suivante : agauthier@fimalac.com.

V. LES SUITES DE L'EXPERIMENTATION

Le programme « Arts, Cultures et Prévention » vise *in fine* à la création, à la description et à l'évaluation de nouvelles méthodes d'actions d'accès aux arts et à la culture pour permettre une meilleure cohésion sociale. Cette expérimentation avec accompagnement et évaluation tout au long des trois ans permettra la diffusion d'une méthodologie d'action au niveau institutionnel. Nous espérons qu'à terme cette diffusion de méthodologie permettra à son tour la mise en place d'actions similaires sur le terrain.

Les discussions du Comité de Pilotage du programme, composé de la Fondation Culture & Diversité, l'APSN, la DILCRAH, la DRAC Hauts-de-France et la Préfecture du Nord, permettent d'envisager la continuation du programme Arts, Cultures et Prévention par quatre typologies d'actions :

DIFFUSION DU LIVRE BLANC

L'intégralité du programme a été évalué au fil des trois années, de ses actions concrètes – combien de jeunes touchés, combien d'actions, quels types d'actions – jusqu'à ses impacts – sur les jeunes, sur les professionnels, et sur les institutions –.

Ce livre blanc sera finalisé à la fin de l'année 2019, et diffusé à l'ensemble des partenaires du programme, et plus largement à l'ensemble des acteurs concernés par ce type de programme au niveau du département du Nord, voire au niveau national. Ce livre blanc servira de base et de supports pour les autres actions de prolongement de « Arts, Cultures et Prévention ».

CREATION DE MODULES DE FORMATION DES PROFESSIONNELS

Afin de capitaliser sur cette expérimentation, la Fondation Culture & Diversité fait appel à l'expertise de l'APSN pour créer des formations interprofessionnelles permettant de diffuser la méthodologie d'action testée pendant ces trois années.

Ces formations s'adresseront aux clubs de prévention n'ayant pas participé à la première version du programme, à des professionnels de la médiation des institutions culturelles du territoire, ainsi qu'à d'autres professionnels du champ social. L'ENPJJ – Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse, pourrait être un partenaire permettant d'élargir les acteurs du champ social impliqués. Dans un deuxième temps, ces formations pourront avoir lieu sur d'autres territoires que le département du Nord.

PERENNISATION DES BINOMES EXISTANTS

S'il a été décidé de ne pas continuer d'actions de terrain avec les structures binômes d'Arts, Cultures et Prévention, il reste indispensable de pérenniser le lien et les actions menées au sein de ces binômes de partenaires. Des sessions d'information sur les dispositifs d'accompagnement existants dans le cadre de la politique de la ville et des actions de la DRAC seront organisées. Une évaluation a posteriori permettra d'évaluer l'impact du programme initial sur la durée, tant sur les pratiques des jeunes que sur les pratiques professionnelles et institutionnelles.

DE NOUVEAUX BINOMES DE TERRAIN

Deux nouveaux binômes seront constitués, afin de poursuivre une action de terrain auprès des jeunes adultes du territoire du département du Nord et de continuer à enrichir la méthodologie. Les structures seront choisies par le Comité de Pilotage, avec l'idée d'ouvrir un binôme à un établissement de la protection judiciaire de la jeunesse et l'autre à un club de prévention spécialisée.

ANNEXES – Présentation de la Fondation Culture & Diversité

LA MISSION

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac, a pour mission de **favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes**. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de **35 000 jeunes** ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

LE FONDATEUR

Créée à l'initiative de **Marc Ladreit de Lacharrière**, la Fondation d'entreprise Culture & Diversité prolonge l'engagement de Fimalac dans le champ de la culture et de la lutte contre les inégalités sociales. Sa création s'inscrit dans le parcours d'un entrepreneur engagé, convaincu qu'il faut mettre sa réussite et celle de son entreprise au service d'une société plus harmonieuse.

LE COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage accompagne la Fondation Culture & Diversité dans l'élaboration de ses actions. Il est composé de personnalités reconnues du monde de la culture et de l'éducation, ou engagées dans la lutte contre les inégalités sociales :

- **Claire Barbillon** – Directrice de l'École du Louvre
- **Philippe Durey** – Chargé de mission auprès de la direction générale du musée du Louvre
- **Régis Gallerand** – Proviseur du lycée Jacques Brel de La Courneuve
- **Olivier Kaepelin** – Ancien directeur de la Fondation Maeght
- **Gilles Kepel** – Politologue, spécialiste de l'islam et du monde arabe
- **Jérôme Kohler** – Fondateur de la société de Conseil Le Philanthropic Lab
- **Marie-Christine Labourdette** – Présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine
- **Francine Mariani-Ducray** – Administratrice, Membre du Conseil d'Etat, Présidente du Conseil artistique des musées nationaux
- **Jean-Michel Ribes** – Auteur et metteur en scène, Directeur du Théâtre du Rond-Point
- **Daniel Templon** – Galeriste
- **Régis Wargnier** – Cinéaste, membre de l'Institut

LES AXES D'ACTION

La Fondation Culture & Diversité met en place des programmes artistiques et culturels selon deux axes d'actions : l'égalité des chances dans l'accès aux grandes Ecoles de la Culture et la cohésion sociale par l'éducation culturelle et artistique.

▪ L'égalité des chances

Les programmes en faveur de l'égalité des chances visent à favoriser l'accès aux grandes Ecoles de la Culture à des jeunes issus de l'éducation prioritaire.

Une méthodologie innovante et structurée, composée de quatre étapes, a été mise en place avec les Écoles partenaires de la Fondation, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse : **informer** les collégiens et les lycéens sur les formations supérieures d'excellence et leurs débouchés professionnels ; **préparer** les élèves les plus motivés au concours d'entrée des Écoles partenaires lors de « Stages Égalité des Chances » ; **accompagner** les élèves une fois admis dans les Écoles partenaires, par un soutien financier, logistique, pédagogique et à l'ouverture culturelle ; les **aider dans leur insertion professionnelle** par des ateliers, de la mise en réseau, de la diffusion d'œuvres, des offres de stages et d'emplois et des **résidences** de création ; et leur permettre à leur tour de **s'engager** pour aider les plus jeunes.

▪ **La cohésion sociale**

Les programmes de sensibilisation culturelle et de pratique artistique en faveur de la cohésion sociale contribuent au partage des repères culturels, à l'épanouissement de chacun et à l'apprentissage du vivre-ensemble. Ils associent des rencontres avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, les apprentissages essentiels pour appréhender la culture et des ateliers de pratique artistique.

LE MODE D'INTERVENTION

La Fondation Culture & Diversité développe et met en place avec ses partenaires des dispositifs sur-mesure et pérennes, intégrant les arts et la culture au processus éducatif dans les établissements scolaires de l'éducation prioritaire.

▪ **Des programmes d'excellence**

Les programmes de la Fondation Culture & Diversité sont conçus avec des acteurs de référence dans les domaines artistiques et culturels. L'excellence des partenaires garantit la qualité et l'exigence des programmes de la Fondation.

▪ **Des programmes expérimentaux**

Les programmes sont élaborés sur-mesure par la Fondation Culture & Diversité et ses partenaires, en collaboration étroite avec les acteurs de l'Éducation nationale, afin de toujours s'assurer de la pertinence et de l'efficacité de ces actions.

▪ **Des programmes pérennes**

L'action de la Fondation Culture & Diversité se veut résolument inscrite dans le temps : la Fondation a fait le choix de mettre en place des partenariats de plusieurs années avec chacun de ses partenaires, afin de suivre les élèves dans la durée.

▪ **Des programmes reconnus par les pouvoirs publics**

La Fondation a signé une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture. Cette convention est une reconnaissance de la méthode d'action de la Fondation et témoigne du soutien des pouvoirs publics à ses missions.

LES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La Fondation Culture & Diversité met en place 13 programmes, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse :

- **Égalité des Chances à l'École du Louvre**, en partenariat depuis 2006 avec l'École du Louvre.
- **Égalité des Chances en École d'art et de design**, depuis 2007 et en partenariat avec :
 - l'École nationale supérieure d'art Villa Arson Nice, l'École supérieure d'Art et de Design d'Orléans (ESAD Orléans), l'École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB), l'École nationale Supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD Nancy), l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes (Esban), l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (Ensapc), l'École Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen (ESADHaR), l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM), l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne (ESADSE), la Haute école des arts du Rhin (HEAR), l'École supérieure d'art des Pyrénées - Pau Tarbes, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, l'École supérieure d'art et de design de Marseille-Méditerranée, l'École nationale supérieure d'art de Limoges, l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, l'ENSCI - Les Ateliers, l'École nationale supérieure d'art de Bourges, l'École supérieure d'arts & médias Caen-Cherbourg et l'École supérieure d'art et de design Grenoble Valence, l'École supérieure d'art et design TALM,
 - l'Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art (APPEA),
 - l'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdEA).
- **Égalité des Chances à La Fémis**, en partenariat avec La Fémis depuis 2008.
- **Égalité des Chances en École d'architecture**, depuis 2009 et en partenariat avec :

- les Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) de Bretagne, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Marne-la-Vallée, Marseille, Montpellier, Nantes, Normandie, Paris-Malaquais, Paris-Val de Seine, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse et Versailles.
- **Egalité des Chances à l'Institut national du patrimoine**, en partenariat depuis 2010 avec :
 - l'Institut national du patrimoine,
 - l'Ecole du Louvre,
 - l'Ecole nationale des chartes.
- **Egalité des Chances en Ecole de journalisme**, en partenariat depuis 2010 avec :
 - la classe préparatoire égalité des chances de l'ESJ Lille,
 - les 14 formations en journalisme reconnues par la profession.
- **Egalité des Chances en Ecole d'arts appliqués**, à l'initiative de et en partenariat avec la Mairie de Paris depuis 2011 et en partenariat avec :
 - l'Ecole supérieure des arts appliqués (ESAA) Boule,
 - l'ESAA Duperré,
 - l'Ecole Estienne,
 - l'ENSAAMA Olivier de Serres.
- **Egalité des Chances à l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière**, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière depuis 2012.
- **Egalité des Chances dans les métiers techniques du spectacle vivant**, en partenariat de 2014 à 2016 avec :
 - La Filière – Centre national de Formation,
 - la Colline - théâtre national.
- **Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Inp**, en partenariat depuis 2014 avec :
 - l'Institut national du patrimoine,
 - la classe prépa Paris Ouest Nanterre – Ecole du Louvre.
- **Egalité des Chances en Ecole supérieure d'art dramatique**, depuis 2014 et en partenariat avec l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, l'Académie de l'Union – Ecole Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin et le Conservatoire national supérieur d'art dramatique.
- **Egalité des Chances à l'Ina**, en partenariat depuis 2015 avec l'Ina SUP.
- **Egalité des Chances à l'Institut Français de la Mode**, en partenariat depuis 2018 avec l'Institut Français de la Mode.

La Fondation Culture & Diversité met en place également des programmes de résidences de création pour aider de jeunes artistes dans leurs premiers projets professionnels :

- **La Résidence C&D**, en partenariat depuis 2018 avec la Cité internationale des arts.
- **La Résidence Voyager pour les métiers d'art**, en partenariat depuis 2010 avec l'UNESCO.
- **La Résidence à La Fémis**, développée depuis 2015 avec La Fémis.

Enfin, pour faire découvrir les études supérieures et les métiers culturels et artistiques au plus grand nombre, la Fondation Culture & Diversité s'est associée à l'Onisep, organisme public spécialisé dans l'information pour l'orientation, en lançant la première plateforme vidéo sur les écoles et les métiers culturels et artistiques. Cette plateforme, interactive et pédagogique, contient 39 vidéos ayant pour vocation d'initier chez les jeunes une démarche d'orientation vers ces filières.

LES PROGRAMMES EN FAVEUR DE LA COHESION SOCIALE

La Fondation Culture & Diversité met en place 4 programmes en faveur de la cohésion sociale. Ces programmes ont pour but de développer des actions d'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes issus de milieux modestes. Ils reposent sur la conviction que le partage de repères culturels et les pratiques artistiques favorisent la cohésion sociale. La Fondation Culture & Diversité récompense également chaque année les meilleures actions d'accès aux arts et à la culture en remettant le Prix Culture pour la paix et le prix de l'Audace artistique et culturelle.

- Le programme **Arts, Cultures & Prévention**, créé en 2016 et mis en œuvre avec l'APSN – Centre de ressources de la prévention spécialisée du Nord, est développé sur 6 sites expérimentaux :
 - à Roubaix, avec la Cave aux poètes et Horizon 9,
 - à Roubaix, avec l'Espace croisé et l'AEP,
 - à Armentières, avec le Vivat et Antidote,
 - dans le Cambrésis, avec le Musée des Beaux-Arts de Cambrai et la Bouée des Jeunes,
 - dans le Valenciennois, avec le Boulon et le CAPEP,
 - dans le Douaisis, avec TANDEM Scène nationale et Rencontres et Loisirs.
- Le **Concours « 1,2,3, Patrimoine ! »**, créé en 2013 à l'initiative de Fimalac, sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et organisé avec la Fondation du Patrimoine, en partenariat avec Le Petit Léonard.
- **Slam à l'école**, créé en 2015 avec la Ligue Slam de France et l'association APPUI, sous le parrainage de l'artiste Grand Corps Malade, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- Le **Trophée d'Impro Culture & Diversité**, parrainé par Jamel Debbouze et en partenariat depuis 2010 avec la Compagnie en Décalage, la Compagnie du Coin Tranquille, la Compagnie Janvier & LIPSE, la Compagnie Crache Texte, l'Impro Academy, Impro Infini, Kamélyon Impro, l'Atelier où l'On Cherche, Déclit Théâtre, le Grand Rochefort Impro Club, LIFI La Ligue d'Impro, la ligue d'Impro Savoie, Bulle Carrée, la Puzzle Cie, les Ateliers du Toucan, le Théâtre de l'Union, le Théâtre de Grasse, ID Logistics.
- Le **Prix Culture pour la paix**, en partenariat avec la fondation Chirac depuis 2014.
- Le **prix de l'Audace artistique et culturelle**, créé en 2012 et en partenariat avec les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Agriculture et de l'Alimentation.

HISTORIQUE DE LA PREVENTION SPECIALISEE

La Prévention Spécialisée naît d'initiatives bénévoles dans la mouvance de **l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance en danger**. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les familles sont souvent amoindries et une partie de la jeunesse est livrée à elle-même, perdant tout repère social et structurel. Dans ce contexte, se développe de la délinquance juvénile. En alternative aux centres d'incarcérations, des citoyens et militants amorcent des prises en charge éducatives dans les milieux de vie de ces jeunes : la rue, les ruines, les squats.

Agir auprès des jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation afin de contribuer à leur socialisation ou resocialisation est un réel renversement de perspectives. Cette action permet d'aller à la rencontre de ces jeunes en établissant avec eux une « relation éducative » qui prenne en compte leur singularité mais aussi leur milieu de vie : groupe de pairs, famille, école, environnement social.

Inventée et mise en œuvre dans ses fondements théoriques et méthodologiques par les militants de divers réseaux de l'éducation populaire, de la protection de l'enfance et de la pédopsychiatrie, la Prévention Spécialisée est instituée et institutionnalisée par l'Etat, à travers l'arrêté **du 4 juillet 1972**, qui marque une reconnaissance officielle.

En **1973**, le Ministère de la Santé et le Secrétaire d'Etat à l'Action Sociale et à la Réadaptation énumère les caractéristiques des milieux concernés par l'intervention de la Prévention Spécialisée, de la manière suivante : « *Présence de jeunes inorganisés et non intégrés dans les structures de loisirs classiques, retard scolaire, délinquance, alcoolisme, toxicomanie, instabilité professionnelle, absence de relations extérieures, misère économique*¹ ».

Par la suite, **les lois de décentralisation de 1986** installent la Prévention Spécialisée dans les compétences facultatives des Conseils Départementaux dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Elle devient un dispositif d'action publique. Néanmoins ce qui la distingue des autres dispositifs éducatifs c'est le fait que la mise en place de la relation éducative ne s'inscrit dans aucun cadre préétabli comme par exemple l'institution scolaire pour l'école, l'offre d'activités pour les centres sociaux ou les associations d'éducation populaire, le mandat pour l'AEMO. La première démarche des éducateurs de Prévention Spécialisée c'est précisément de construire le cadre de la relation éducative, c'est-à-dire d'instaurer ou tout du moins d'amorcer une relation de confiance.

Au-delà de ces définitions officielles, la Prévention Spécialisée parvient à affirmer ses principes fondateurs :

- La **libre adhésion** suppose que la relation éducative à établir ne relève pas d'une obligation externe. Le jeune est libre d'engager un contact avec les travailleurs de Prévention Spécialisée et de s'en retirer à tout moment.
- L'**anonymat** est garant de cette libre adhésion.
- Le **non-mandat** constitue une approche globale centrée sur la personne et non sur un symptôme. Les actions ne sont pas menées en fonction de la désignation d'une population particulière (un mandat administratif, judiciaire...) mais se veulent ouvertes à l'ensemble des individus d'un territoire.
- La **non-institutionnalisation** : l'action ne se réalise pas en un lieu, à un moment et en une forme déterminée par des règles a priori si ce n'est le souci de faire la liaison entre les jeunes, les adultes et l'environnement institutionnel. Ce dernier principe a pour but de développer souplesse, réactivité et adaptation des activités proposées.

OBJECTIFS ET MODES D'INTERVENTION DE LA PREVENTION SPECIALISEE

La Prévention Spécialisée intervient sur un spectre social conséquent auprès d'un public pluriel.

Si le cadre de référence de la Prévention Spécialisée du Nord cible plutôt les publics jeunes (11-18 ans), pour autant l'intervention se situe dans une approche globale prenant en compte le milieu de vie du jeune. De ce fait, l'ensemble de la famille et des proches du jeune rentre dans le processus socio-éducatif créé autour de l'adolescent.

¹ La prévention spécialisée des inadaptations sociales, 1973, la Documentation française

Les actions socio-éducatives de la Prévention Spécialisée s'articulent autour de deux formes :

- **les accompagnements individuels socio-éducatifs** (décrochage scolaire, problématiques liées aux addictions, démêlées avec la justice, démarches administratives, logement, emploi, accès aux droits, conflits familiaux,...)
- **les actions collectives** variées prenant la forme de sorties éducatives ou de loisirs, d'ateliers socio-éducatifs, d'accompagnement de projets portés par des jeunes ou des collectifs d'habitants...). La prévention spécialisée est en ce sens un intermédiaire entre ces publics et les différentes institutions de droit commun.

Pour ce faire, les modes d'intervention de la Prévention Spécialisée s'articulent et se complètent :

- **la présence sociale** : travail de rue, présence dans les lieux publics, présence informelle dans les structures locales, accueil informel dans un local...
- **l'accompagnement social et éducatif** : entretiens individuels avec un(e) jeune, accueil et démarches au local, accompagnement dans les démarches, contact avec les autres travailleurs sociaux concernés par la situation, travail avec les familles...
- **travail auprès des groupes** : réalisation de projets collectifs, organisation de débats, tables rondes, séjours, camps, sorties éducatives, activités éducatives...
- **actions collectives de quartier** : organisation de manifestations, rencontres, réunions avec les habitants, aide à la création et au fonctionnement d'associations, relations avec les commerçants...
- **actions institutionnelles et partenariales** : montage de projet collectif, coordination d'actions de terrain, organisation de formation inter-associatives, réunion de concertation, d'information ou d'analyse.

LA PREVENTION SPECIALISEE : UNE INTERVENTION SOCIALE ANCREE SUR SON TERRITOIRE

Les actions mises en place par la Prévention Spécialisée s'inscrivent également dans les objectifs de la Politique de la Ville qui désigne « *les politiques publiques de solidarité visant au rattrapage de territoires en difficultés et à l'accompagnement des populations qui y résident* » (Heyraud, 2015)

Les pratiques de la Prévention Spécialisée mobilisent ainsi différentes actions socio-éducatives qui répondent aux objectifs de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Politique de la Ville. Elles correspondent à « *l'ensemble des mesures destinées à éviter un évènement qu'on peut prévoir et dont on pense qu'il entraînerait un dommage pour l'individu ou la collectivité* » (CNRTL, 2012)

La Prévention Spécialisée reste la seule modalité où l'offre relationnelle précède la demande notamment pour les mineurs. Pour se faire le travail de rue, l'immersion dans le milieu de vie des groupes de jeunes, la présence sociale ... l'ALLER VERS... sont des leviers intrinsèques à son intervention pour acquérir les connaissances sur le territoire vécu, aller à la rencontre des publics dans les espaces qu'ils occupent et proposer une relation d'aide librement acceptée pour des jeunes éloignés des structures de droit commun.

Cette intervention éducative vise à développer l'autonomie et à faciliter l'inscription des jeunes dans la société tout en révélant leurs potentialités.

APSN, CENTRE RESSOURCES DE LA PREVENTION SPECIALISEE DU NORD

L'APSN fait le pari que la jeunesse, même en difficulté, est une ressource incontournable et affirme qu'elle mérite qu'on s'engage pour elle.

Dans l'objectif de valorisation des capacités et des ressources des jeunes, l'APSN (Associations Prévention Spécialisée Nord) **considère l'accès à la culture et toutes ses manifestations comme une orientation éducative indissociable de la formation de futurs citoyens**. Avec la culture se profilent la capacité d'établir des relations, la possibilité de vivre des émotions, l'opportunité de construire un jugement critique et de s'engager dans un processus de création.

Historique

Créée en **1986**, dans une démarche collective, par les associations de Prévention Spécialisée du Nord, elle intègre dans ses actions les diverses évolutions des politiques publiques.

En **2005**, l'APSN est reconnue « Centre de Ressources de la Prévention Spécialisée ».

2011, création d'une base de données commune à l'ensemble des associations du Nord.

2013, élaboration d'un guide d'évaluation interne reconnu par l'ANESM/HAS

2015, Suite aux attentats création et coordination du Collectif « Ensemble on fait quoi ? » (modules de formation, outils pédagogiques, conférences-débats...)

2016, mise en place d'un site de ressources pédagogiques en direction des acteurs de l'action sociale et du développement local sur le diagnostic de territoire (<https://diagnostic-territoire.org>), lancement et coordination du projet expérimental « Arts, Cultures et Prévention »

2017, obtention de la certification Datadock sur la formation professionnelle et contribution à la création d'un Centre Ressources pour la Prévention des Radicalités Sociales

2018, renouvellement de notre offre de formation- élargissement de nos champs d'intervention

Nos compétences

- **Etudes, ingénierie et méthodes**

Etudes, rapports d'expérimentation, de formation, conception de techniques d'animation, réalisation d'évènements...

- **Accompagnement et conseils**

Accompagnement de politiques publiques, accompagnement stratégique, démarches d'évaluation, de diagnostic, de projets...

- **Formation**

Formation continue des intervenants jeunesse, formation initiale des travailleurs sociaux, accompagnement de formation qualifiante, formation sur mesure...

- **Conception et conduite de projets innovants**

Conception, mobilisation, conduite, évaluation, production et valorisation de connaissances.